



Pépinière
2019 - 2020



**FORMATIONS
CO-WORKING
RÉSIDENCES ARTISTIQUES
NUMÉRIQUE
ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ**

CALENDRIER DES FORMATIONS 2019-2020

Oct.	Mer. 9	Création d'une association	p. 8
	Sam. 12	Mise en place d'une comptabilité	p. 11
	Jeu. 17 et ven. 18	Auto-défense numérique et cyber-sécurité	p. 4
Nov.	Lun. 4 et mer. 6	Méthodologie de projet	p. 10
	Mer. 6 > ven. 8	Gouvernance et numérique	p. 5
	Mar. 12	Stratégie de diffusion d'un projet artistique - 1	p. 17
	Jeu. 14 et ven. 15	Auto-défense numérique et cyber-sécurité	p. 4
	Lun. 18 et mer. 20	CO-FORMATION - Gérer et animer une réunion	p. 10
	Mer. 25	Élaborer un dossier de diffusion - 2	p. 17
	Mer. 27	La fiscalité des associations	p. 11
	Sam. 30	ATELIER / Outils de pilotage de gestion financière - 1	p. 11
	Déc.	Lun. 2 et mer. 4	CO-FORMATION / Préparer une intervention en public
Jeu. 5 et ven. 6		Auto-défense et cyber-sécurité	p. 4
Sam. 7		ATELIER / Outils de pilotage de gestion financière - 2	p. 11
Lun. 9		Formaliser sa production et élaborer son budget - 3	p. 17
Jeu. 12		Mutualiser les moyens humains pour entreprendre	p. 13
Lun. 16		Fonctionnement et évolution d'une association	p. 8
Jan.	Mer. 8	Création d'une association	p. 8
	Sam. 11	Mise en place d'une comptabilité	p. 11
	Lun. 13	Les différents statuts pour entreprendre en ESS	p. 13
	Mer. 15	La responsabilité des dirigeants associatifs	p. 11
	Lun. 20	Déterminer une offre de services et fixer sa valeur - 1	p. 13
	Mer. 22	Organiser une manifestation culturelle	p. 9
	Mar. 28 et Jeu. 30	Tenir une comptabilité et gérer sa trésorerie	p. 11
Fév.	Lun. 3	Le plan de financement de son projet	p. 12
	Mer. 5	Collectivité territoriales et financement	p. 12
	Mar. 11 et jeu. 13	Le mécénat privé	p. 12
	Lun. 17 et mer. 19	Formalités et obligation des associations employeuses	p. 16
Mar.	Lun. 9 et mer. 11	Legislation sociale et spécificités du spectacle vivant	p. 16
	Lun. 16	Déterminer une offre de services et fixer sa valeur - 2	p. 13
	Mer. 18	Création d'une association	p. 8
	Sam. 21	Mise en place d'une comptabilité	p. 11
	Lun. 23	La communication des associations	p.14
	Mer. 25	Intégrer les réseaux sociaux dans sa communication	p.12
	Lun. 30	ATELIER / Outils libres pour coopérer	p. 15
Avr.	Mer. 1	RÉUNION D'INFORMATION : financement participatif	p. 12
	Lun. 6	ATELIER / Outils de pilotage en gestion financière - 1	p. 11
	Mer. 8	RÉUNION D'INFORMATION : restauration et hygiène alimentaire	p. 9
	Lun. 13	ATELIER / Outils de pilotage en gestion financière - 2	p. 11
Mai	Lun. 4 et mer. 6	CO-FORMATION / Gérer les relations humaines	p. 16
	Lun. 11	Le cahier des charges du site internet	p. 15
	Jeu. 14 et lun. 18	ATELIER / Créer son site internet	p. 15

CCO JP Lachaize
39 rue Georges Courteline
Villeurbanne

Palais du Travail
9 place Lazare Goujon
Villeurbanne

CCO La Rayonne
24 rue Alfred de Musset
Villeurbanne

LE CCO ACCOMPAGNE LES PORTEURS DE PROJETS COLLECTIFS, LES ASSOCIATIONS ET LES ARTISTES.

La pépinière, le coworking et l'accueil d'artistes en résidence activent un véritable vivier humain, rythmé par un cycle de formations tout au long de l'année.

Ils favorisent le partage des ressources pour aider au développement des projets et faciliter la rencontre et la coopération.

CCO-WORKING



Dans un esprit de partage, le CCO propose des services, des compétences et des outils mutualisés, afin de créer un éco-système favorable au développement des projets et des compétences des coworkers.

ACCUEIL ET MUTUALISATION DE RESSOURCES

Des bureaux et des espaces de co-working sont mis à disposition, de préférence à des structures ayant au moins un salarié ou un entrepreneur travaillant dans le domaine de l'innovation sociale et culturelle, de l'ESS, du numérique, de l'artistique ou de la citoyenneté.

DES ÉVÉNEMENTS RÉGULIERS RYTHMENT LA VIE QUOTIDIENNE AU CCO

Petits déjeuners d'échanges, réunions d'information, co-construction de projets inter-associatifs, mutualisation de ressources, d'expériences et de compétences.

DES SERVICES ET DES OUTILS POUR LES CCO-WORKERS

Mise à disposition ponctuelle ou régulière de salles de réunion, d'activités, de répétition ; domiciliation d'associations ; salle de spectacle et matériel scénique pour événements ; secrétariat mutualisé (reprographie, reliure, envoi du courrier, achats de fournitures administratives mutualisées).

• Renseignements et informations

cco@cco-villeurbanne.org - 04 78 93 41 44

RENDEZ-VOUS D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

Destiné aux bénévoles et aux porteurs de projets déjà engagés ou en phase de création.

Accueil des porteurs de projet et des bénévoles associatifs à la demande ou dans le cadre d'un suivi.

L'accompagnement de projets collectifs, associatifs, ESS et culturels, va de l'émergence au développement d'activités, de l'étude de l'environnement à la structuration juridique, économique et au positionnement stratégique. Appui méthodologique et technique, mise en relation avec d'autres partenaires ou acteurs locaux, orientation vers des formations, diagnostic et conseil sur les dimensions liées au développement de projet et à la création d'une association (administration, financements, communication, planification, gestion...).

• **Sur rendez-vous le mercredi // CCO JPL**

Attention, le 2^e mercredi du mois // rendez-vous délocalisé au PASSAGE 33 - 33 rue du 8 mai 1945 à Villeurbanne

Nathalie Tibolla, chargée de la vie associative
vieassociative@cco-villeurbanne.org - 04 37 48 88 14

RENDEZ-VOUS D'ACCOMPAGNEMENT EN GESTION COMPTABLE ET OUTILS DE PILOTAGE FINANCIER ET ÉCONOMIQUE

Conseil et accompagnement individualisés pour la mise en place d'une comptabilité informatique, l'élaboration du bilan et des budgets prévisionnels, la gestion financière des projets et la sécurisation du modèle économique.

• **Un mardi par mois, sur rendez-vous d'une heure, entre 17h et 20h.**

*Lahcène Messahli, expert-comptable, Essor consulting
Avec le soutien de la Métropole de Lyon*

*Inscription auprès de Nathalie Tibolla,
vieassociative@cco-villeurbanne.org - 04 37 48 88 14*



L'HACKELIER MOBILE

L'hackelier mobile nous invite à partir à la découverte de l'informatique autrement. À travers un cycle itinérant de rencontres et d'ateliers, réapproprions-nous les technologies numériques pour créer, nous amuser, nous étonner, inventer et faire ensemble.

Ce dispositif actuellement nomade et éphémère promeut l'usage convivial des nouvelles technologies, pour une approche ouverte, éthique et libre.

OPEN-HACKELIER

L'hackelier ouvre ses portes pour nous faire découvrir la culture libre, la bidouille, l'électronique et l'informatique. Mise à disposition de matériel avec un animateur pour accompagner les projets des citoyens.

PUBLIC : ADOLESCENTS, ADULTES

Note : Vous pouvez apporter des appareils électroniques et informatiques pour entretien, configuration et détournement.

- **Tous les mardis //** CCO La Rayonne 14h - 17h

LE NUMÉRIQUE POUR LES GRANDS DÉBUTANTS

S'initier aux fondamentaux de l'informatique : c'est l'ABCD-ère du numérique. Dans ces ateliers, les personnes les plus éloignées de l'univers numérique découvrent les mécanismes de base des interfaces, apprennent à se servir d'un ordinateur et à utiliser les outils de bureautiques, de communication et de recherche.

PUBLIC : ADULTES

- **Tous les mercredis //** CCO La Rayonne 10h - 12h

ÉDUCATION AU NUMÉRIQUE

Découvrir et maîtriser des logiciels et applications pour manipuler des photos et des fichiers audios ou vidéos. Créer des images, des logos, et composer une communication visuelle.

PUBLIC : 8-13 ANS

- **Tous les mercredis //** CCO La Rayonne 13h30 - 16h

Les formations et les ateliers de l'hackelier mobile se construisent au fil de la saison avec nos partenaires villeurbannais.

Les dates et les contenus sont à retrouver sur notre site internet.



TRANSITION NUMÉRIQUE ET ASSOCIATIONS



AUTO-DÉFENSE NUMÉRIQUE ET CYBER-SÉCURITÉ

Apprendre à se protéger numériquement :

- Se défendre dans le monde virtuel;
- Découvrir les logiciels et services adaptés à son organisation;
- Intégrer le fonctionnement des réseaux internet et les applications du RGPD (Règlement Général de Protection des Données);
- Apprendre à protéger ses données et comprendre les enjeux liés à la protection de celles-ci.

• **3 dates au choix** // CCO JPL

Formation sur une journée et demie

Sans frais mais inscription obligatoire.

Session 1 // Jeudi 17 (9h-17h) et vendredi 18 octobre (9h-12h)

Session 2 // Jeudi 14 (9h-17h) et vendredi 15 novembre (9h-12h)

Session 3 // Jeudi 5 (9h-17h) et vendredi 6 décembre (9h-12h)

Sayat Topuzogullari, chargé d'animation numérique, CCO

Formation organisée par le CCO dans le cadre d'un partenariat avec la DRDJSCS.

TRANSITION NUMÉRIQUE ET ASSOCIATIONS

GOVERNANCE ET NUMÉRIQUE

Mieux collaborer grâce au numérique

- Appréhender les opportunités du numérique en matière de gouvernance pour : faciliter les collaborations, favoriser la participation et l'implication de toutes les parties prenantes, aider à la prise et au suivi des décisions.
- Identifier ses besoins et les risques à prendre en compte : exclusion des personnes non initiées, redistribution des rôles, voir des pouvoirs...
- Choisir des outils numériques adaptés aux objectifs de son projet associatif, son mode de gouvernance et ses moyens.
- Construire un plan d'actions de mise en œuvre de l'utilisation du numérique dans son organisation.

• **Attention formation sur 3 jours !**

Ouverte aux associations employeuses

Sans frais mais inscription obligatoire.

Du mercredi 6 au vendredi 8 novembre // 9h-17h // CCO JPL

Nathalie Tibolla, chargée de la vie associative, CCO

Renseignements et inscriptions : contact@savaara.fr

Formation organisée par le réseau Savaara dans le cadre d'un partenariat avec la Direccte.



OCCUPATION TEMPORAIRE

En attendant la réalisation du projet de solidarité urbaine de l'Autre Soie, le CCO et le GIE La Ville Autrement ont lancé en octobre 2018 une occupation temporaire d'un bâtiment patrimonial à la Soie.

LE PROJET

Le rez-de-chaussée de l'ancien IUFM des Brosses, adjacent à un parc remarquable, est mis à disposition pendant deux ans à une vingtaine de structures réparties en quatre pôles : Art et Culture, Laboratoire de la ville, Ateliers et Inclusion.

Cette occupation temporaire, coordonnée et animée par le CCO, invite les participants à expérimenter les usages de demain en pratiquant une gouvernance collaborative et en invitant chacun à participer à la vie et au fonctionnement du lieu.

L'ACCOMPAGNEMENT

Ce nouvel écosystème est également l'occasion de tester de nouveaux formats d'accompagnement dans le cadre du développement des activités des résidents de l'occupation temporaire : experts « à la carte », ateliers de co-développement et résolution de problèmes, afterworks réseaux avec des partenaires.

Avec le soutien de la Métropole de Lyon, de la Ville de Villeurbanne et de l'Europe dans le cadre du projet Urban Innovative Action.

L'Autre Soie, 24 rue Alfred de Musset à Villeurbanne.

• Renseignements et informations

activation@cco-villeurbanne.org - 04 37 48 88 13

RÉSIDENCES D'ARTISTES

Le CCO accueille en résidence les artistes professionnels de la métropole dans ses espaces (studio de danse, salle de répétition de musique amplifiée, studio de création et espaces extérieurs).

Les résidences sont ouvertes à toutes les disciplines artistiques et sont instruites uniquement dans le cadre des appels à projets publiés sur notre site.

Pour plus de renseignements : www.cco-villeurbanne.org



CYCLE DE FORMATIONS « ASSOCIATION MODE D'EMPLOI »

Destinées aux bénévoles, les formations accompagnent les petites associations dans la conduite de leur projet.

Le programme de formations est construit autour de trois objectifs :

- Proposer une information juridique, fiscale, sociale et comptable par des intervenants spécialisés ;
- Transmettre des méthodes d'organisation pour gagner en efficacité et en crédibilité ;
- Mettre en lumière les différents acteurs potentiellement partenaires des associations.

• **Renseignements et inscription** 04 37 48 88 14
vieassociative2@cco-villeurbanne.org

LES FORMATS D'ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

Différents formats d'accompagnement collectif sont proposés et programmés dans le cycle de formations : formations classiques, co-formations, ateliers en petits groupes de mise en pratique.

Pour répondre aux besoins exprimés au fil de l'année, des ateliers seront ouverts aux participants pour partager et mettre en pratique les contenus acquis en formation. Également, des temps d'informations et d'échanges thématiques seront ouverts à tous, en cours d'année selon l'actualité des réseaux culturels, associatifs et ESS (lancement d'appel à projet, évolution de la réglementation, etc.) et les préoccupations du secteur associatif.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

• **Rendez-vous d'accompagnement individualisé**

Accompagnement gratuit dans le cadre du réseau des structures d'appui à la vie associative en Auvergne-Rhône-Alpes (SAVAARA).

• **Rendez-vous d'accompagnement en gestion comptable et outils de pilotage financier et économique :**

Participation financière de 30€ annuel par association à l'inscription au premier rendez-vous.

• **Cycle de formations « Association Mode d'Emploi » :**

Participation financière de 30€ annuels par association à l'inscription. Valable pour l'ensemble des formations, co-formations et ateliers.

• **Réunions d'information et formations « Transitions numérique et associations » :**

Gratuit, sur inscription.

STATUTS ET FONCTIONNEMENT



— CONNAÎTRE LES STATUTS JURIDIQUES POUR LES PROJETS COLLECTIFS ET PLUS PARTICULIÈREMENT CEUX DE L'ASSOCIATION « LOI 1901 »

Tout au long de l'année, des modules de formation "sur mesure" peuvent être mis en place sur demande, en particulier dans le domaine du fonctionnement et de l'animation des associations, ceci pour s'adapter à des contextes de structures ou des publics spécifiques.

CRÉATION D'UNE ASSOCIATION : CE QU'IL FAUT SAVOIR ET FAIRE

Comprendre le cadre de la loi 1901 pour définir un fonctionnement associatif et rédiger des statuts adaptés. Connaître les modalités de déclaration en préfecture et les obligations d'une association déclarée.

• **Dates au choix** : les mercredis 9 octobre / 8 janvier / 18 mars / 27 mai // 14h - 18h // CCO JPL

Nathalie Tibolla, chargée de la vie associative, CCO

FONCTIONNEMENT ET ÉVOLUTION D'UNE ASSOCIATION

En fonction des obligations et des règles de base des associations de loi 1901, (re)découvrir les modes d'organisation possibles d'une association. Comprendre les statuts de son association et leurs fonctions et les adapter au fonctionnement collectif souhaité.

FORMATION S'ADRESSANT AUX ASSOCIATIONS DÉJÀ CRÉÉES.

• **Lundi 16 décembre** // 18h30 - 20h30 // CCO JPL

Nathalie Tibolla, chargée de la vie associative, CCO



JURIDIQUE



— CONNAÎTRE LE CADRE LÉGAL DE L'ASSOCIATION ET DE SES ACTIVITÉS

LA RESPONSABILITÉ DES DIRIGEANTS ASSOCIATIFS

Connaître les risques réels de mise en cause de la responsabilité des dirigeants associatifs. Identifier les moyens de limiter ces risques.

• **Mercredi 15 janvier** // 18h30 - 20h30 // CCO JPL
Béatrice Guillaume, avocate, cabinet Alcyconseil

ORGANISER UNE MANIFESTATION CULTURELLE

Connaître et respecter le cadre réglementaire et les obligations administratives liés à l'organisation d'une manifestation culturelle (déclarations et autorisations, règles de sécurité, législation sociale, etc.).

• **Mercredi 22 janvier** // 18h30 - 21h // CCO JPL
Jean-Claude Varlet, administrateur dans le spectacle vivant

RÉUNION D'INFORMATION

==== Réunion ouverte à tous, sans frais.
Sur inscription.

RESTAURATION ET HYGIENE ALIMENTAIRE

Connaître les règles applicables lorsqu'une association organise de manière régulière ou ponctuelle des repas ou activités avec des denrées alimentaires, notamment lors d'événements festifs.

• **Mercredi 8 avril** // 18h30 - 20h30 // CCO JPL

Damien Ouvrier-Bonnaz, technicien santé environnementale, direction de la santé publique, Ville de Villeurbanne



MÉTHODOLOGIE



— CONSTRUIRE ET FAIRE VIVRE SON ASSOCIATION ET SES PROJETS

MÉTHODOLOGIE DE PROJET

Acquérir des méthodes et des outils pratiques et concrets pour apprendre à construire, mettre en œuvre et mener à bien son projet (argumentaire, inventaire des ressources, tableaux de bord de gestion, plannings, bilan et évaluation). Mise en œuvre à partir des expériences et des projets des participants.

Formation en deux séances, présence nécessaire et ponctualité pour la bonne marche de l'atelier.

• **Lundi 4 et mercredi 6 nov.** // 18h30 - 21h // CCO JPL
Muriel Berthelot, Tout Conte Fait

CO-FORMATIONS

« Gérer et animer une réunion d'association, préparer une intervention en public, présenter un projet »

Apport de connaissances et mise en pratique. Préparation et déroulement d'une réunion : ordre du jour, rôle et outils de l'animateur, facilitation de l'expression et de la production de résultat... Prise de parole en public : intervention dans une réunion, présentation d'un projet, de son association à un interlocuteur extérieur...

• **Animation de réunion :**

Lundi 18 et mercredi 20 novembre, 18h30 - 21h // CCO JPL

• **Prise de parole en public :**

Lundi 2 et mercredi 4 décembre, 18h30 - 21h // CCO JPL

Hoël Ascouet, coordinateur et facilitateur de projets associatifs.

Les deux co-formations peuvent être suivies de façon distincte, mais il est conseillé de suivre les 4 séances.



COMPTABILITÉ ET FISCALITÉ



MAITRISER LES RÈGLES COMPTABLES ET FISCALES DE BASE POUR SON ASSOCIATION

MISE EN PLACE D'UNE COMPTABILITÉ POUR LES PETITES ASSOCIATIONS

Situer les obligations comptables dans le cadre juridique des associations et définir leur utilité dans la gestion courante de l'association. Acquérir les bases de la mise en œuvre de la comptabilité, permettant d'établir les bilans financiers et prévisionnels.

• **Dates au choix** : samedis 12 octobre / 11 janvier / 21 mars
9h - 13h // CCO JPL

Sébastien Willig, expert comptable, Cabinet 2BC Conseil

ATELIER /

OUTILS DE PILOTAGE EN GESTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Construire et mettre en pratique les outils présentés dans les formations portant sur la comptabilité et la gestion financière. Chaque séance portera sur la construction d'un outil : budget prévisionnel, plan de trésorerie...

NB : Venir avec son ordinateur portable, sinon nous prévenir pour une mise à disposition.

Atelier en deux séances, présence obligatoire aux deux.

• **Deux sessions au choix** :

Samedis 30 novembre et 7 décembre 2019 // 9h30 - 12h
ou lundis 6 et 13 avril 2020 // 18h30 - 21h // CCO JPL

Lahcène Messahli, expert comptable, Essor consulting



LA FISCALITÉ DES ASSOCIATIONS

Connaître les grands principes du droit fiscal applicable aux associations et les règles d'imposition des structures non lucratives. Savoir dans quels cas les associations peuvent être assujetties aux impôts commerciaux et connaître les conséquences et les options possibles en cas d'activité lucrative.

• **Mercredi 27 novembre** // 18h30 - 20h30 // CCO JPL

Sébastien Willig, expert comptable, Cabinet 2BC Conseil

TENIR UNE COMPTABILITÉ ET GÉRER SA TRÉSORERIE

Concevoir la comptabilité comme un outil de gestion, d'anticipation et de contrôle et utiliser les outils de suivi et de gestion de trésorerie. La formation prend en compte les évolutions du plan comptable associatif.

Formation en deux séances, présence nécessaire aux deux.

• **Mardi 28 et jeudi 30 janvier** // 18h30 - 20h30 // Palais du Travail, 9 place Lazarre Goujon à Villeurbanne

Laurent Simo, cabinet In Extenso

FINANCEMENTS



— CONNAÎTRE ET TROUVER DES FINANCEMENTS
POUR SON ASSOCIATION

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET FINANCEMENT DES ASSOCIATIONS

Identifier les collectivités territoriales et leurs compétences, depuis les réformes territoriales (métropoles, nouvelles régions...). Outiller les associations dans la construction d'une relation partenariale avec les collectivités. Cerner les modalités de relations entre associations et collectivités, les soutiens financiers possibles (appel à projet, demande de subvention). Savoir répondre à une demande de subvention (enjeux, obligations...).

• **Mercredi 5 février** // 18h30 - 20h30 // CCO JPL
David Chevallier, consultant

LE PLAN DE FINANCEMENT DE SON PROJET

Comment trouver des financements structurants pour son projet. Identifier ses besoins de financements (activité, développement, investissement...) pour trouver les outils adéquats (subventions d'investissement, avances remboursables, trésorerie...) et mettre en place une stratégie adaptée.

• **Lundi 3 février** // 18h30 - 21h // CCO JPL
Sara Elie, Rhône Développement Initiative



RÉUSSIR SA CAMPAGNE DE FINANCEMENT PARTICIPATIF

Comprendre et assimiler les clés de réussite d'une campagne de financement participatif : présentation des plateformes et des outils dédiés, démonstration de la construction d'une page projet et du plan de communication, le tout appuyé par de nombreux exemples.

• **Mercredi 1er avril** // 18h30 - 20h30 // CCO La Rayonne, 24 rue Alfred de Musset à Villeurbanne
Adrien Biot, KissKissBankBank

LE MÉCÉNAT PRIVÉ

Distinguer mécénat et parrainage. Connaître le cadre juridique et fiscal. Appréhender les enjeux du mécénat d'entreprise. Permettre aux associations présentes de travailler sur leur projet en leur donnant des méthodes d'approche des entreprises (constitution de dossier, démarchage, etc.).

Formation en deux séances, présence nécessaire aux deux.

• **Mardi 11 et jeudi 13 février** // 18h30 - 20h30 // Palais du travail, 9 place Lazarre Goujon à Villeurbanne
Régis Chomel de Varagne, Oraveo





MUTUALISER LES MOYENS HUMAINS POUR ENTREPRENDRE

Présentation générale des formes de mutualisations possibles, en matière d'emploi : le portage salarial, la mutualisation de postes, le prêt de personnel... et les espaces dans lesquels elles s'organisent : les coopératives d'activités et d'emplois (CAE), les Groupements d'Employeurs, les pépinières, les incubateurs...

• **Jeudi 12 décembre 2019** // (accueil café à 9h) 9h30 - 11h30 // CCO La Rayonne, 24 rue Alfred de Musset à Villeurbanne

Maryline Saint-Cyr, directrice, Le Cref

LES DIFFÉRENTS STATUTS POUR ENTREPRENDRE EN ESS

Présentation et analyse juridique des différents statuts correspondant au développement d'un projet individuel (auto-entrepreneur, entreprise individuelle) et d'un projet collectif : associations, coopératives (Scic, Scop).

• **Lundi 13 janvier** // 18h30 - 20h30 // CCO JPL

Sara Elie, Rhône Développement Initiative

DÉTERMINER UNE OFFRE DE SERVICES ET FIXER SA VALEUR

Au cours de la première séance : comprendre le concept de proposition de valeur, répondre à la question : pourquoi un usager va-t-il nous choisir ? Quelle est la valeur de mon offre. Tester les hypothèses de construction de son offre, mise en pratique entre les 2 séances. Adaptation et finalisation au cours de la seconde séance.

• **Lundi 20 janvier et lundi 16 mars** // 18h30 - 20h30 // CCO JPL

Ludovic Rérolle, expert entrepreneuriat, accompagnateur

Ronalpia

RÉUNIONS D'INFORMATIONS

PASSER DU STATUT ASSOCIATIF AU STATUT DE COOPÉRATIVE

L'Union Régionale des Scop - URSCOP organise au fil de l'année des réunions d'informations «Accueil Créateurs COOPSTART » pour celles et ceux qui souhaitent entreprendre avec ce statut.

Information et inscription : <http://www.scop.org/accueil/creer-une-cooperative/nous-rencontrer/inscription/>

Cette formation concerne plus particulièrement les projets qui vont développer (ou développent déjà) une activité économique en s'appuyant sur une équipe salariée

COMMUNICATION



— APPRENDRE À BIEN COMMUNIQUER SUR SON ASSOCIATION

LA COMMUNICATION DES ASSOCIATIONS

Penser sa stratégie de communication. Savoir établir un plan de communication (objectifs, cibles, outils, moyens...) pour sa structure ou pour un événement.

• **Lundi 23 mars** // 18h30 - 20h30 // CCO JPL

Vincent Mabillot, enseignant chercheur, Université Lumière Lyon 2

INTÉGRER LES RÉSEAUX SOCIAUX DANS SA COMMUNICATION

En deux parties :

- Les spécificités et utilisations des principaux réseaux sociaux en fonction de sa structure et des publics à toucher, leur place dans la stratégie de communication globale. La création et l'animation de communauté, les écueils.

- Mise en pratique : Quel réseau social choisir ? Comment avoir un maximum d'impact en peu de signes ?

NB : Mise en pratique, merci de venir avec votre PC portable, mise à disposition possible si vous n'en disposez pas.

• **Mercredi 25 mars** // 14h30 - 17h30 // CCO JPL

Stéphane Degroisse, chargé du site internet et des nouveaux médias, Musée des Beaux-Arts de Lyon



COMMUNICATION

APPRENDRE À BIEN COMMUNIQUER SUR SON ASSOCIATION

Ces 3 formations et ateliers sont destinés aux novices et curieux et non pas aux pratiquants souhaitant se perfectionner !



ATELIER / LES OUTILS LIBRES POUR COOPÉRER

Tour d'horizon et appropriation des services en ligne pour travailler de manière collaborative en présentiel et à distance : agenda partagé, dépôt de fichiers, enquête et sondage de calendrier...

NB : Mise en pratique, merci de venir avec votre ordi portable (nous prévenir si vous n'en disposez pas) et d'arriver en avance pour vous connecter au wifi du CCO.

• **Lundi 30 mars** // 18h30 - 20h30 // CCO JPL
Sayat Topuzogullari, animateur numérique, CCO

LE CAHIER DES CHARGES DU SITE INTERNET D'UNE ASSOCIATION

Identification des besoins de la structure. Balayage des aspects fonctionnels, techniques et budgétaires. Présentation des différents outils selon les objectifs : site-vitrine, blog ou wiki.

• **Lundi 11 mai** // 18h30 - 20h30 // CCO JPL
Sayat Topuzogullari, animateur numérique, CCO

ATELIER / CRÉER SON SITE INTERNET

L'atelier fait suite à la formation « Le cahier des charges du site internet d'une association ». Première expérimentation de l'outil choisi pour développer le site-vitrine, blog ou wiki à l'aide de <https://frama.site/> de Framasoft.

NB : Mise en pratique, merci de venir avec votre ordi portable (nous prévenir si vous n'en disposez pas) et d'arriver en avance pour vous connecter au wifi du CCO.

• **Jeudi 14 et lundi 18 mai** // 18h30 - 20h30 // CCO JPL
Sayat Topuzogullari, animateur numérique, CCO



ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

— CONNAÎTRE LA LÉGISLATION SOCIALE ET MAÎTRISER
LES PREMIÈRES DÉMARCHES POUR RECRUTER UN SALARIÉ

FORMALITÉS ET OBLIGATIONS DES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

Vue d'ensemble de la fonction employeur : définition du contrat de travail et du lien de subordination, formalités d'embauche, contrat de travail (rédaction, exécution, modification, rupture), conventions collectives de branches, complémentaire santé...

Formation en deux séances, présence nécessaire aux deux.

• **Lundi 17 et mercredi 19 février // 18h - 21h // CCO JPL**

Cédric Laporte, AGLCA

LÉGISLATION SOCIALE ET SPÉCIFICITÉS DU SPECTACLE VIVANT

Dans le cadre général du droit du travail (suivre en amont le module « Formalités et obligations des associations employeuses »), mettre en place les collaborations de travail avec des personnes physiques (artistes, techniciens, prestataires) prenant en compte les spécificités liées au spectacle vivant : conventions collectives du secteur, présomption de salariat des artistes du spectacle, recours au CDD d'usage, licence d'entrepreneur du spectacle vivant, artistes auteurs...

Formation en deux séances, présence obligatoire aux deux.

• **Lundi 9 et mercredi 11 mars // 18h - 21h // CCO JPL**

Jean-Claude Varlet, administrateur dans le spectacle vivant

CO-FORMATION

==== GÉRER LES RELATIONS HUMAINES DANS UNE ASSOCIATION

Différentes ressources humaines composent un projet associatif. Comment les mobiliser et les valoriser ? Comment articuler la participation des bénévoles et le travail des salariés ? Comment prévenir et gérer les conflits ? Quelle organisation proposer pour donner une place à chacun, selon son statut et dans la durée ? Ces questions seront abordées en fonction des situations et besoins des associations présentes.

• **Lundi 4 et mercredi 6 mai // 18h30 - 21h // CCO JPL**

Hoël Ascouet, coordinateur et facilitateur de projets associatifs





ASSOCIATIONS ARTISTIQUES

PRODUCTION ET DIFFUSION DU SPECTACLE VIVANT

STRATÉGIE DE DIFFUSION D'UN PROJET ARTISTIQUE -1

Savoir évaluer le stade développement de son projet artistique, connaître les réseaux d'acteurs professionnels et leur fonctionnement, pouvoir se situer par rapport aux différents interlocuteurs, connaître les éléments qui constituent une stratégie de diffusion.

• **Mardi 12 novembre** // 18h - 21h // CCO JPL

ELABORER UN DOSSIER DE DIFFUSION - 2

Connaître les différents éléments qui peuvent composer un dossier de diffusion, penser sa rédaction, sa mise en forme et trouver le format le plus pertinent pour son projet. Analyses à partir des éléments de communication des participants ou d'autres exemples existants.

• **Lundi 25 novembre** // 18h - 21h // CCO JPL

FORMALISER SA PRODUCTION ET ÉLABORER SON BUDGET - 3

Connaître les caractéristiques des principaux contrats du spectacle vivant. Savoir construire son budget de production et de création, évaluer les recettes et dépenses, trouver l'équilibre économique, connaître les principaux types de partenaires.

• **Lundi 9 décembre** // 18h - 21h // CCO JPL

Aurélié Montagnon, coordinatrice CMTRA

*** Attention, début des formations à 18h !**

Il est fortement conseillé de suivre les 3 formations.

Un atelier centré sur les projets des participants aux 3 séances pourra être mis en place à la suite.





Laboratoire d'innovation sociale et culturelle

*Le CCO a maintenant
deux adresses !*

CCO JP LACHAIZE

39 Georges Courteline
69100 Villeurbanne
04 78 93 41 44
cco@cco-villeurbanne.org

Bus C17, C26, 37, 69

Arrêt Antonins

Tram Ligne T1

Arrêt INSA-Einstein

RENSEIGNEMENTS

Accompagnement, formations

vieassociative@cco-villeurbanne.org

04 37 48 88 14

CCO-Working

cco@cco-villeurbanne.org

04 37 48 88 13

CCO LA RAYONNE

24 rue Alfred de Musset
69100 Villeurbanne

Métro Ligne A

Tram Ligne T3

Bus C8, C15, 16, 28, 52, 68, 100

Arrêt Vaulx-en-Velin La Soie

*Certaines formations
se déroulent au*

PALAIS DU TRAVAIL

9 place Lazare Goujon
69100 Villeurbanne
04 78 03 68 63

Métro Ligne A

Arrêt Gratte Ciel

Bus 27, 69, C26

Arrêt Mairie de Villeurbanne

LABELS ET RÉSEAUX



LE CCO EST SOUTENU PAR

